



L'Association
des professeurs
de Lignery (CSQ)

INFO APL # 10



36, boul. Taschereau, C.P. 35, La Prairie (Québec) J5R 3Y1

➤ (450) 659-5491 ou sans frais (514) 877-5000 – Tonalité – (450) 659-5491

☎ (450) 659-8743 ou sans frais (514) 877-5000 – Pause – (450) 659-8743

Courriel : z27_lignery@csq.qc.net

Site web : www.lignery.ca

2011-04-07
Vol. 37 No. 10

Rendez-vous directement sur notre site Web mobile !
Téléchargez l'application **Scanlife** sur votre téléphone cellulaire au **2dscan.com**.
Utilisez Scanlife pour photographier le code.
Le code vous amènera directement sur notre site Web mobile.



Négociations sur les EHDAA

L'entente nationale pour une nouvelle convention collective entérinée l'automne dernier par les assemblées générales prévoyait la poursuite des négociations sur les EHDAA.

La date limite pour s'entendre ou pour que le conciliateur dépose ses recommandations à la ministre est le 1^{er} juin.

LA PRESSION DOIT MONTER !

Il faut montrer au gouvernement que nous sommes derrière notre équipe de négociation et déterminés à répondre aux besoins de tous les élèves.



Grand Rassemblement
le 14 mai à midi
sur le parterre de l'Assemblée nationale
à Québec

Nous y serons !

Modifications au Régime des rentes du Québec (RRQ)

Le budget Bachand déposé le 17 mars 2011 annonce des modifications au RRQ. Il n'est nullement question de changements au RREGOP autres que celles convenues dans l'entente de principe avec le Front Commun.

Taux de cotisation

Le taux de cotisation passera de 9,90 % (4,95 % l'employé et 4,95 % l'employeur) à 10,8 % à raison d'une augmentation de 0,15 % par année, pendant 6 ans, à partir de 2012.

Réduction de la rente

Actuellement, les Québécoises et Québécois peuvent toucher une rente dès 60 ans, au lieu d'attendre 65 ans, mais la rente est réduite. La rente est donc assortie d'une pénalité de 0,5 % par mois, soit une réduction de 30 % quand la retraite est versée à 60 ans.

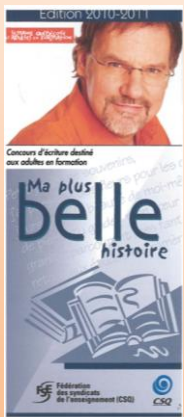
À partir de 2014, le taux de réduction passera graduellement sur 3 ans à 0,60 %, soit une réduction totale de 36 % si la rente est prise à 60 ans. Cela représente au maximum de la rente, une réduction de 691 \$ par année.

Majoration de la rente

La majoration mensuelle de la rente après 65 ans passera de 0,5 % à 0,7 % à compter du 1er janvier 2013. Aussi, une rente demandée à 70 ans sera bonifiée d'un maximum de 42 % comparativement à 30 % présentement.

Ces mesures permettront d'assurer la pérennité du RRQ et n'auront pas nécessairement un impact très importants sur nos revenus de retraite.

*Nous sommes heureux de dévoiler le nom des élèves de l'Éducation aux adultes dont les textes ont été retenus dans le recueil **Ma plus belle histoire 2010-2011**.*



Un nombre record de textes a été soumis, soit 444 textes provenant de 76 centres à travers la province.

Il s'agit de Steven Sorel du Centre l'Accore et de Suzanne Florent de l'Envol.

Nous tenons à remercier Mme Claudine Grenier (L'Accore) et Mme Henriette Labarre (L'Envol) pour leur implication dans la participation de leurs élèves ainsi que les élèves, les enseignantes et les enseignants qui ont participé à ce concours.

Encore une fois, félicitations!!

40 ans, ça se fête!

Invitation spéciale aux anciens
de l'école Jacques-Barclay
à Saint-Mathieu



Pour célébrer ses 40 ans d'existence, l'école Jacques-Barclay invite tous les anciens membres du personnel à mettre du « **Bonheur au coeur de nos actions !** »

L'événement aura lieu le 14 mai prochain. Une messe sera célébrée à 16 h, suivie d'un cocktail de bienvenue à l'école à 17 h. Vous pourrez visiter l'école et voir les oeuvres des élèves de l'année en cours. Un repas complet sera servi à la salle communautaire de Saint-Mathieu à 18 h. L'admission est de 30 \$ par personne.

Vous êtes priés de réserver votre place le plus tôt possible en communiquant avec Natacha Cousineau au 514-380-8899, poste 4681, ou à jacquesbarclay@csdgs.qc.ca.



offre une activité de formation en avril:

« Affirmer sa personnalité » par Richard Robillard

- *Il est indéniable que des enfants qui éprouvent de la souffrance, ont par conséquent des besoins particuliers.*
- *Il peut s'agir de stress, de détresse, d'anxiété, d'émotions difficiles, ou de jalousie, d'un échec, etc...*
- *L'important pour l'enfant c'est d'être avec des adultes aptes à lui offrir un « caregiving » approprié.*
- *Il faut alors réfléchir sur notre capacité d'offrir une « mentalisation » et un « caregiving » bienfaisants.*



16 h30 Assemblée générale
17 h Souper
18 h à 20h30 Conférence

20 \$ pour les membres de l'AÉPQ
40 \$ pour les non-membres

Un excellent repas chaud et du bon vin sont au programme de la soirée

Le jeudi 14 avril 2011 de 16 h 30 à 20 h 30
École secondaire Polybel (Cafétéria)

725, rue de Lévis, Beloeil

Par la route 116, prendre la rue Duvernay

(direction opposée à la rivière) qui devient la rue Lechasseur,
tourner à droite sur la rue Radisson, puis à gauche sur de Lévis.

Veillez vous inscrire le plus tôt possible
(les places sont limitées)
en communiquant avec

helene.tremblay@cssh.qc.ca



INTÉGRATION,

LA LIMITE EST DÉPASSÉE...
FAUT FAIRE PLUS QU'EN PARLER...

Le gouvernement doit tenir ses promesses !



Il n'est plus question de gagner du temps.
Il faut des mesures concrètes, **maintenant**
pour répondre aux besoins des élèves,
des enseignantes et des enseignants.

4 solutions



Respect de la LIP (234)

Afin d'offrir **tous** les services nécessaires
pour répondre aux besoins des élèves.



Mise en place des services

Le poids de l'intégration repose sur les épaules
du personnel enseignant.



Composition de la classe représentant les données démographiques, à l'image de la population

Avec des services en fonction de leurs besoins, la classe « ordinaire »
pourrait accueillir environ 10 % d'élèves HDAA.



Considérer le droit de tous les élèves

En ce moment, la réussite de **tous** les élèves est compromise.

Évaluation + services + composition de la classe + limite à l'intégration
= Plus de réussite